



LES PORTES OUVERTES SUR LA BDEAC

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES
ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

LA BDEAC UNE INSTITUTION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EN
AFRIQUE CENTRALE

BANGUI (République Centrafricaine), 06 NOVEMBRE 2008.

**FONCTIONS ECONOMIQUES DE LA B.D.E.A.C.
LE FINANCEMENT DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE
LE FINANCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE**

&

**MODES - MODALITES ET CONDITIONS
D'INTERVENTION DE LA BDEAC**

Paul-Gilles NANDA

**Conseiller du Président chargé de la Coordination
Stratégique et de l'Intégration Régionale**

I- GENERALITES SUR LA BDEAC RENOVEE

1.1- HISTORIQUE

La BDEAC a été créée le 03 décembre 1975, a ouvert ses portes le 02 janvier 1976 et a financé 86 opérations pour environ FCFA 59, 1 milliards entre 1978 et 1992;

Dans le cadre d'un Plan de Rénovation et de Relance (PRR) 2002-2007 qui s'est achevé le 31 décembre 2007, la BDEAC a repris ses activités de financement du développement en juin 2003

Les concours récents octroyés depuis cette reprise des financements totalisent FCFA **85,1** milliards au 30 août 2008, sous diverses formes d'intervention et pour **36** opérations.

Depuis janvier 2008, elle poursuit son expansion à travers un Plan Stratégique (PS) 2008-2012 qui ambitionne FCFA 220 milliards de financement.

1.2- IDENTITÉ DE LA BDEAC : STATUT - MISSION – ZONE D'INTERVENTION

1.2.1- Nature –Statut

Institution commune de financement du développement (IFD) des pays membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad)

Institution financière internationale jouissant d'une autonomie pleine et entière (une BANQUE)

1.2.2- Missions

- Financer les investissements nationaux, multinationaux et les projets d'intégration économique
- Apporter son concours financier aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets
- Financer les études de faisabilité des programmes et projets

1.2.3- Zone d'intervention :

- ✓ Les six pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatorial, Tchad)
- ✓ Les pays des sous-régions voisines si au moins un pays membre est concerné

1.3- FONCTIONS ÉCONOMIQUES DE LA BDEAC :

- ✓ BDEAC instrument public d'incitation aux investissements
- ✓ BDEAC vecteur de l'accumulation économique
- ✓ BDEAC instrument communautaire de promotion de l'intégration

Ses fonctions économiques se déclinent à travers

- les domaines,
- les secteurs,
- les mécanismes et
- les instruments d'intervention,

qu'elle déploie au service du développement en Afrique Centrale au profit du secteur public, du secteur privé et de l'intégration régionale.

II- LE FINANCEMENT DU SECTEUR PUBLIC

2.1- Le secteur public désigne

- les administrations gouvernementales et intergouvernementales,
- les collectivités locales,
- les entreprises étatiques et les entreprises mixtes à capitaux majoritairement détenus par les Etats,
- les organisations sous-régionales financièrement autonomes

2.2- Le financement du secteur public

A représenté 72 % des financements de 1978 à 1992 avec notamment en RCA les projets MERT 1 & 2, SOCATI, PDRI-ZC (Atelier de forage du GR et 300 forages d'eau potable dans les villages de la OUAKA et la Basse KOTTO), OCI, Sucrière de la Ouaka, IV^e Projet routier ...

32,2 % des concours de juin 2003 à août 2008

s'applique sur 11 études, projets et programmes publics d'envergure :

- ✓ nationale d'initiative gouvernementale (Cameroun, Centrafrique, Tchad, Gabon : CNIC, RI Boali-Bangui, COTONTCHAD, CNI, 10 Aéroports Provinciaux ...)
- ✓ régionale des entreprises mixtes et d'organisations régionales (PSE/ASECNA 2000-2006 dont la Centrale Electrique Aéroport Bangui M'poko)

porte sur un total de FCFA 27,4 milliards

est renforcé par des services non financiers (appuis sectoriels ou techniques) aux administrations publiques ou à leurs démembrements : **Table ronde des BDF sur « le Financement de la Réhabilitation du Secteur Electrique de la RCA et l'électrification de Zongo (RDC) à partir de Bangui (mars 2007) »**

III- LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE

A concerné 28 % des concours de la Banque entre 1978 et 1992 dont notamment le projet de Transport EL CHICO en RCA ...

La Banque Promet le Développement du Secteur Privé comme Vecteur de l'intégration économique

Le secteur privé bénéficie des concours directs et indirects.

La stratégie opérationnelle l'a considéré comme principal vecteur de la croissance

Il concentre 56 % des concours de la période du PRR et 67,8 milliards au 31 août 2008.

Les approches privilégiées demeurent le co-financement pour les grandes entreprises et le refinancement pour les PME/PMI et les organisations villageoises de développement.

Toutefois, les prises de participations contribuent, dans une moindre mesure, au financement du secteur privé.

3.1. Le co-financement

Le co-financement met la Banque en situation de partage de risque avec les grandes IFD pour les projets de grande envergure et/ou avec les institutions financières nationales (IFN) pour les projets de taille moyenne. Le niveau de risque pris par la Banque varie entre 30 % et 50 % des investissements.

Il est le meilleur moyen pour drainer les ressources extérieures en faveur des investissements de la zone.

Le co-financement dans ses formes les plus élaborées s'emploie dans les opérations du partenariat public-privé.

Le refinancement est le mode privilégié pour satisfaire la demande des PME, mais reste encore timide en raison de l'inadéquation des ressources actuelles aux besoins du système bancaire..

La clientèle ciblée est celle des entreprises (PME/PMI) qui investissent moins de FCFA 670 millions.

Au total FCFA 11,5 milliards de concours approuvés en faveur des banques commerciales et établissements financiers (ALC, CBT, CBC) à fin août 2008

Il est le vecteur disponible pour le financement de l'économie rurale à travers les EMF;

Lignes de refinancement pour FCFA 406 millions accordées aux EMF au Cameroun, Congo, Tchad (CDS, SOFIDE, UCEC-MK) à fin août 2008

3.3. Les prises de participations

Ils permettent de soutenir les institutions financières communautaires (BVMAC, SMAG) ou nationales (BCH) à caractère privé ou à gestion de type privé.

La BDEAC a accompagné les politiques de privatisations par des concours adaptés aux besoins des entreprises privatisées

IV- FINANCEMENT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

4.1 La Banque promeut une intégration régionale à géométrie variable comme moteur de la croissance et du développement national sous quatre modalités, par :

- ✓ les infrastructures régionales, notamment celles qui débouchent sur les sous-régions voisines (tournée particulièrement vers la CEEAC)
- ✓ la production en favorisant les échanges inter-industriels,
- ✓ le capital à travers le marché financier régional et les entreprises à capitaux transnationaux et
- ✓ le marché à travers les entreprises exportatrices dans la Communauté

4.2 Les Projets d'intégration économique sont ceux qui :

- ✓ Sont d'intérêt commun à au moins deux Etats,
- ✓ Sont promus par des organisations sous-régionales ou régionales auxquelles participent au moins deux Etats de la CEMAC
- ✓ Appartiennent pour 35 % au moins de leur capital social à des ressortissants des Etats de la CEMAC autres que celui d'implantation
- ✓ S'approvisionnent pour plus de 20 % de leurs consommations intermédiaires dans les autres pays de la CEMAC
- ✓ Exportent au moins 20 % de leur chiffre d'affaires dans les pays de la CEMAC

4.3 Les principaux instruments de promotion de l'intégration

Les principaux instruments de promotion de l'intégration sont:

- ✓ Les avances pour financement des études
- ✓ Les Prêts-Programmes au secteur public
- ✓ Les prêts consortiaux au secteur privé
- ✓ Les prises de participations dans les institutions régionales
- ✓ Les appuis techniques et Conseils financiers au montage des programmes d'infrastructures communautaires des organisations régionales (CEEAC, CEMAC, PEAC) dans les domaines:
 - ❖ des transports : PDCT.AC
 - ❖ de l'énergie électrique : PPET

4.4 Le financement des projets d'intégration est croissant

- ✓ 12 % des opérations financées entre 1978 et 1992
- ✓ 23 % des opérations financées à fin 2005
- ✓ 29 % des opérations financées à fin 2007

Mais en somme comment travaille la BDEAC ?

Quels sont les projets éligibles aux financements de la BDEAC?

Quelles sont ses conditions de crédit ?

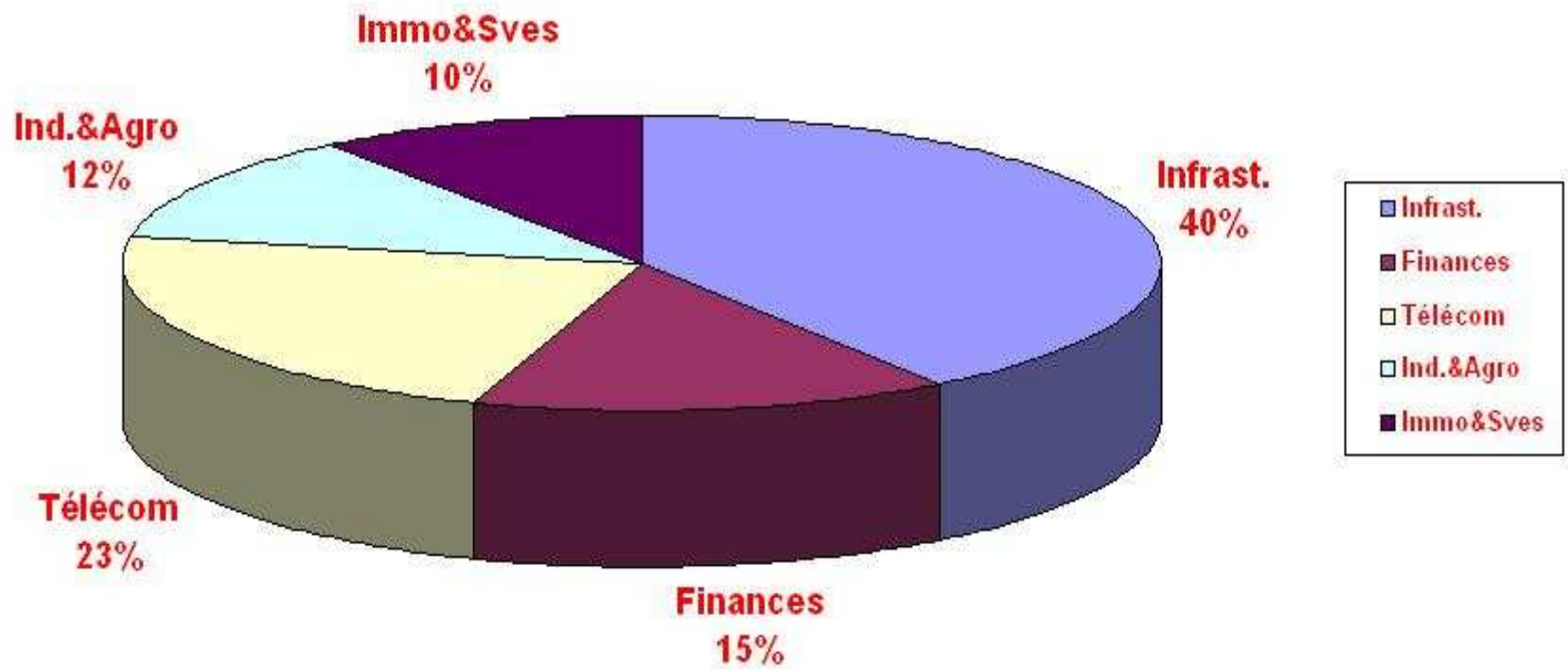
V. MODES - MODALITES ET CONDITIONS D'INTERVENTION DE LA BDEAC

5.1 Les domaines d'intervention

- ✓ Création, acquisition, modernisation ou diversification des moyens de production
- ✓ Construction ou de modernisation des infrastructures de développement
- ✓ Réhabilitation, restructuration , privatisation des entreprises de production
- ✓ le partenariat public -privé

5.2 Les secteurs d'intervention

- ✓ les secteurs industriels et agricoles,
- ✓ les infrastructures qui font partie du plan coordonné des Etats de la CEMAC (transport, énergie, hydraulique)
- ✓ les infrastructures de services (télécommunications, hôtels et NTIC)
- ✓ les programmes immobiliers
- ✓ les investissements rentables dans la santé et l'éducation



5.3- Les mécanismes d'intervention

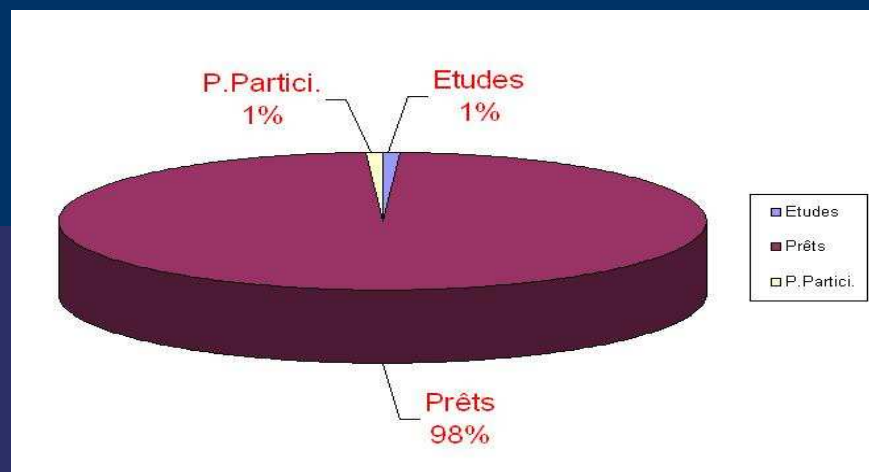
La BDEAC dispose de 4 principaux mécanismes d'incitations aux investissements de par

- ✓ *la nature des concours*
- ✓ *les termes des concours*
- ✓ *les Prix incitatifs Pratiqués*
- ✓ *les instruments spéciaux d'intervention*

5.3.1- la nature des concours :

La BDEAC recourt à 6 modes d'intervention

- ❖ *Avances pour financement des études*
- ❖ *Prêts directs destinés aux investissements*
- ❖ *Refinancement des IFN et des EMF*
- ❖ *Bonification du taux d'intérêt*
- ❖ *Prises de Participations*
- ❖ *Les services non financiers*



1. Avances pour financement des études

Total FCFA 763 millions (1,0 % des financements) depuis juin 2003 dont 669 millions au secteur public et 94 millions au secteur privé

2. Prêts directs destinés aux investissements

✓ sous forme directe entre un plancher statique de FCFA 200 millions par opération et un plafond progressif de FCFA 10.000 millions;

✓ représentant au maximum 80 % du coût hors taxes du projet pour le secteur public ou au maximum 50 % pour le secteur privé;

✓ sous forme de co-financement avec le client public (COTONTCHAD) ou privé (HOTEL MBAMOU PALACE)

✓ sous forme de co-financement parallèle ou conjoint avec d'autres IFD pour des clients publics (10 Aéroports Provinciaux du Gabon, PSE/ASECNA I, PSE/ASECNA II, CNIC,) ou privés (Celtel Tchad)

✓ sous forme de co-financement parallèle avec les IFN (pour les PME/PMI et certains grands projets (**Newtech Institut de Bangui**, 32 Logements de la SCI Les Nénuphars du Gabon II, HEVECAM, GSA, BIOPHARMA);

✓ en consortium avec d'autres IFD et IFN, principalement investissements en partenariat public-privé (CST, AES-SONEL ...)

3. Refinancements sous Forme de Prêts indirects aux IFN et aux EMF destinés

- ✓ aux investissements du secteur privé
- ✓ aux organisation villageoises de développement

4. Bonification

- ✓ des investissements de développement rural ou d'infrastructures
- ✓ des projets industriels s'implantant dans les pays enclavés
- ✓ Utilise un fonds de bonification alimenté par des prélèvements sur les bénéfices de la BDEAC et de la BEAC
- ✓ Supporte au maximum le tiers (1/3) du taux d'intérêt
- ✓ Appliqué aux opérations de la Banque déjà approuvées par le CA
- ✓ Concours récent porté sur FCFA 2500 millions (CBT/CST).

5. Prises de Participations

- ✓ limitées à 10 % de l'investissement
- ✓ peut atteindre 25 % de l'investissement pour les IF régionales
- ✓ assorties d'un siège au CA de l'entreprise
- ✓ concours récents depuis juin 2003 CFA 700 millions

6. Les services non financiers

- ✓ Ingénierie financière : arrangements de financements
- ✓ Appui technique et conseil aux Gouvernements et organisations sous-régionales pour la formulation des programmes et projets et au secteur privé pour le montage du financement...

5.3.2- Les termes des concours

La BDEAC offre des *termes de concours* qui assurent

- ✓ l'adéquation à la maturité de l'investissement
- ✓ l'adaptation au délai de retour d'investissement
- ✓ l'accompagnement de la montée en puissance de l'investissement : différé de remboursement en principal

1. Les concours à moyen terme : de trois (3) à dix (10) ans pour :

- ✓ les prêts directs aux PME/PMI/PMEA
- ✓ les prêts directs aux NTIC et Télécommunications
- ✓ les refinancement aux IFN et EMF.

2. Les concours à long terme de plus de dix (10) à vingt (20) ans pour :

- ✓ les grands projets d'infrastructures régionales
- ✓ les complexes agro-industriels

5.3.3- Les Prix incitatifs Pratiqués

Les taux d'intérêt sont:

- ✓ inférieurs aux taux de marché :
 - ❖ de 6,5 % à 10 % l'an pour le secteur public
 - ❖ de 8 % à 12,5 % l'an pour le secteur privé
 - ❖ de 7,5 % à 9 % l'an sur les refinancements bancaires
 - ❖ de 5,5 % à 7,5 % l'an sur les refinancements des EMF

- ✓ et défiscalisés : concours exonérés de toutes taxes.

5.3.4- Les instruments spéciaux d'intervention

- ✓ Fonds de financement des études
- ✓ Fonds de prises de participations
- ✓ Fonds d'aval et de cautions
- ✓ Fonds de bonification

M E R C I